

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2017-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONDITIONS D'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION N° 2000-12

Lors de sa séance régulière du 7 août 2017, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2017-07 modifiant le règlement de conditions d'émission de permis de construction n° 2000-12*.

L'objectif est d'ajuster l'appellation de deux zones dans la définition de l'expression « adjacent à une rue », compte tenu que le plan de zonage a été revu en grande partie suite à un amendement de concordance au schéma qui a eu lieu l'année dernière

La MRC de Memphrémagog a émis un certificat de conformité en date 10 août 2017. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Donné au Canton de Hatley le 22 août 2017.

Liane Breton
Directrice générale